

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN CROATIE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Il n'est pas nécessaire d'avoir un visa pour les ressortissants français mais il est obligatoire d'être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est obligatoire. Pour autant, un déplacement en Croatie peut être l'occasion de mettre à jour les vaccinations usuelles, en particulier la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite +/- coqueluche, ainsi que rubéole, oreillons, et plus particulièrement la rougeole.

La vaccination préventive contre les hépatites A et B peut être conseillée, de même que la vaccination contre la fièvre typhoïde, selon la durée et les conditions du séjour. Il est conseillé de prendre l'avis de son médecin traitant ou d'un centre de conseils aux voyageurs.

Enfin, selon les lieux fréquentés et la durée du séjour, la vaccination préventive contre l'encéphalite à tiques d'Europe centrale pourra être conseillée, en particulier pour les séjours en zone forestière.

Dans tous les cas, il convient de prendre l'avis de son médecin traitant ou d'un centre de conseils aux voyageurs.

LANGUE

La langue officielle est le croate.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire avec la France.

MONNAIE

L'Euro

POURBOIRE

Il est recommandé de laisser un pourboire.

ÉLECTRICITÉ

Le voltage est d'environ 230V, il est recommandé d'apporter un adaptateur universel.

TÉLÉPHONE

Un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Police : 192
- Pompiers : 193
- Aides médicale d'urgence : 194

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France à Zagreb

Adresse : Hebrangova 2, 10000 Zagreb

Tél. : (+385) 1 48 93 600